

Elections professionnelles : Ouvriers, renversons la vapeur !

22 décembre 2023

Le 1^{er} tour des élections professionnelles chez **Captrain France** s'est achevé le 19 décembre 2023. Verdict : avec une participation globale qui augmente légèrement par rapport à 2019 pour atteindre 51,63%, **SUD-Rail** devient la première organisation syndicale dans l'entreprise, en récoltant 44,86% des suffrages, soit 10,86 points de plus qu'en 2019 ! Mais comme d'habitude, le quorum n'a malheureusement pas été atteint dans les scrutins du collège « ouvriers et employés ». Un second tour, uniquement pour ce collège, aura donc lieu du jeudi 28 décembre 2023 à 9h jusqu'au 2 janvier 2024 à 10h. Voici les enjeux de ce second tour.

La situation après le 1^{er} tour

La composition du Comité Social et Economique (CSE) de l'entreprise, dont la **délégation du personnel doit comprendre 15 élu.es titulaires et 15 élu.es suppléant.es**, n'est pas encore connue, tant que nous ne connaissons pas les résultats de ce second tour. Pour l'instant, puisque les quorums ont été atteints, lors du 1^{er} tour, dans les deux autres collèges « techniciens et agents de maîtrise » et « cadres », nous ne connaissons définitivement qu'une partie de cette délégation du personnel au CSE. **Il manque les 6 élu.es « ouvriers et employés », dans chaque scrutin, qui seront donc désigné.es à l'issue de ce second tour :**

		Elu.es CGT	Elu.es SUD-Rail	Elu.es UNSA
Collège ouvriers et employés	Scrutin titulaires (6)	?	?	?
	Scrutin suppléants (6)	?	?	?
Collège techniciens et agents de maîtrise	Scrutin titulaires (7)	2	4	1
	Scrutin suppléants (7)	1	5	1
Collège cadres	Scrutin titulaires (2)	1	0	1
	Scrutin suppléants (2)	1	0	1

Considérant les scrutins titulaires, qui sont prioritaires pour siéger, le CSE compte donc déjà **3 élu.es CGT, 4 élu.es SUD-Rail et 2 élu.es UNSA**. Autrement dit, **4 élu.es SUD-Rail contre 5 autres élu.es : car la dernière mandature nous a montré sous tous les angles que c'est malheureusement de cette manière qu'il faut voir les choses. SUD-Rail est donc, pour l'instant, encore minoritaire en nombre d'élu.es titulaires au CSE...**

Si l'on considère maintenant les résultats du 1^{er} tour dans ce collège « ouvriers et employés », le scrutin des titulaires a donné : **42,53% pour la CGT, 51,72% pour SUD-Rail et 5,75% pour l'UNSA**.

Si les collègues employé.es et ouvrier.es votaient exactement de la même manière lors du second tour, ces résultats du scrutin titulaires donneraient : **3 élus CGT, 3 élus SUD-Rail et 0 élu UNSA**. Autrement dit, face aux autres, **SUD-Rail resterait minoritaire en nombre total d'élu.es titulaires au CSE**.

Ce serait donc exactement la même situation que lors de la dernière mandature !

- d'une part, du point de vue des organisations syndicales (OS), malgré une nette progression satisfaisante, à quelques pourcentages près **il n'y a pas de majorité pour SUD-Rail (44,86%) dans la représentativité syndicale** définitivement actée lors du 1^{er} tour ; ce qui permet d'ores et déjà, et pour les 4 prochaines années, aux autres OS de s'associer, comme elles l'ont fait ces 4 dernières années, soit pour **faire entrer en vigueur de mauvais accords d'entreprise** qui servent davantage les intérêts patronaux que ceux des salarié.es, soit pour **démolir, de concert avec la direction, les projets d'accords progressistes de SUD-Rail ;**
- et d'autre part, du point de vue du CSE, **il n'y aurait pas de majorité en nombre d'élu.es SUD-Rail ;** ce qui permettrait, pour les 4 prochaines années, aux autres élu.es du CSE, comme iels l'ont fait ces 4 dernières années, non seulement lors des consultations de **donner au nom des salarié.es des avis du CSE qui vont dans le sens des intérêts patronaux**, mais en plus d'**empêcher des tentatives des élu.es SUD-Rail d'user des prérogatives du CSE pour défendre les intérêts des salarié.es de l'entreprise.**

Pour l'heure, la seule chose qui peut changer à l'issue de ces élections professionnelles, c'est que les salarié.es ouvrier.es et employé.es décident d'accorder une majorité d'élu.es SUD-Rail au CSE !

Donner une majorité d'élus SUD-Rail au CSE !

L'enjeu est d'obtenir 4 élus titulaires SUD-Rail dans le collège « ouvriers et employés » à l'issue de ce second tour. Ce qui ferait en totalité 8 élus titulaires SUD-Rail sur les 15 élus qui siègeront au CSE.

Pour ce faire, c'est simple dans le principe : il faut que la liste SUD-Rail, dans le scrutin titulaires, se rapproche le plus possible de 66,67% des suffrages ! Soit près de 14,95 points de plus qu'au 1^{er} tour !

Concrètement, cela suppose que ceux qui ont voté pour les listes SUD-Rail au 1^{er} tour votent de même au 2nd, et que suffisamment d'ouvrier.es qui ont voté pour une autre liste ou n'ont pas voté au 1^{er} tour décident de voter massivement pour les listes SUD-Rail au second tour ! Et ce, malgré les fêtes de fin d'année ! (sic).

A première vue, certes, c'est improbable... mais c'est possible ! L'enjeu est de renverser la vapeur !

Le choix est celui-ci : soit on donne une majorité d'élus SUD-Rail au CSE, auquel cas des choses vont pouvoir avancer, soit, malheureusement, les blocages de la dernière mandature vont persister !

Une majorité d'élus SUD-Rail au CSE permettrait enfin :

Avoir 4 élus SUD-Rail ouvriers au CSE, plutôt que 3 ou moins, c'est décisif pour mieux défendre les intérêts de tou.tes les salarié.es de l'entreprise pour les 4 prochaines années !

➤ de pouvoir désigner sans entrave des Représentants de Proximité (RP) actifs, utiles, proches du terrain, dans les différentes « régions » de l'entreprise, au service des collègues et soutenus par un CSE solide, pour faire avancer toutes les réclamations individuelles et/ou collectives du quotidien en termes de conditions de travail, d'organisation du travail, d'outils de travail, de respect des droits et des accords, de paiements, etc. ;

➤ d'utiliser sans entrave tous les droits du CSE selon les nécessités (recours à expertise, etc.) dans l'intérêt des salarié.es, pour être informé au mieux et faire valoir ses droits ;

➤ de rendre des avis du CSE toujours conformes aux intérêts, aux aspirations et aux avis mêmes des salarié.es, lors des consultations récurrentes sur les orientations stratégiques de l'entreprise, sur la situation économique et financière de l'entreprise, sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi, sur les conséquences environnementales des activités de l'entreprise, ou lors des consultations ponctuelles sur toutes sortes de sujets qui ont des conséquences pour les salarié.es ;

➤ de porter sur la table de la direction tous les sujets vécus par les salarié.es de terrain, de la mettre face à ses responsabilités et d'adopter des résolutions du CSE conformes aux intérêts des salarié.es ; etc.

Pour défendre les intérêts des ouvrier.es et employé.es !

Chez Captrain France, SUD-Rail est la seule OS à tenter d'augmenter significativement le salaire de base des ouvrier.es et employé.es. Preuve en est que, chaque année, nous demandons aux NAO que l'augmentation générale s'effectue en montant uniforme (même augmentation pour tout le monde) plutôt qu'en pourcentage (plus le salaire est haut, plus l'augmentation est grande). Cette revendication cherche à accorder de plus grandes augmentations aux bas salaires, ce qui corrigerait ces injustices et ces inégalités, viendrait reconnaître le travail pénible des ouvrier.es et employé.es, et permettrait à l'entreprise d'être plus attractive dans ces métiers. Mais, chaque année, les autres OS refusent pour appuyer la direction, préférant l'injustice du pourcentage qui va contre les intérêts des ouvrier.es et employé.es ! Preuve, s'il en fallait, que les élus SUD-Rail au CSE seront les seuls à nouveau à défendre les ouvrier.es et employé.es de l'entreprise !

Uniquement pour le collège « ouvriers et employés »

Le second tour des élections professionnelles chez Captrain France se tiendra de la même façon du jeudi 28 décembre 2023 à 9h jusqu'au mardi 02 janvier 2024 à 10h !



Salarié.es en FIE, opérateurs de maintenance, OFI, manutentionnaires, OFS, CMRNFP, employé.es :

- Re-votons massivement pour la liste SUD-Rail, sans rature, dans le scrutin titulaires !
- Re-votons massivement pour la liste SUD-Rail, sans rature, dans le scrutin suppléants !
- Incitons massivement nos collègues de site, de formation, tous nos contacts Captrain, à voter pour les listes SUD-Rail !

Bons votes aux ouvrier.es et employé.es, et bonnes fêtes de fin d'année à tou.tes !

Pour nous contacter :
sudrailcaptrain@gmail.com



sudrailcaptrain.org



Rejoignez-nous, adhérez !